



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 10 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

HOMMAGE A ARISTIDES DE SOUSA MENDES



A l'occasion de la Journée mondiale des Droits de l'Homme, lundi 10 décembre, la Ville de Bayonne, rend un hommage à Aristides de Sousa Mendes, Consul du Portugal à Bordeaux en 1940, Ambassadeur de la Paix et Juste parmi les Nations.

Aristides de Sousa Mendes a choisi de désobéir à son gouvernement. N'écouter que la voix de sa conscience, il a délivré des visas à tous ceux qui en faisaient la demande. Il a sauvé ainsi au détriment de sa carrière et de sa famille, entre le 17 et le 25 juin 1940, plus de 30 000 personnes en apposant sa signature et son tampon sur des documents de toute nature. Destitué par Salazar, Aristides de Sousa Mendes est mort dans l'indifférence générale.

Quarante ans après, un comité national français a réhabilité la mémoire de cet homme au courage exemplaire.

Le **dévoilement de la plaque commémorative** en son honneur a lieu le lundi 10 décembre 2012 à 12h, 8 rue du Pilon, ancien Consulat du Portugal, en présence de membres de la famille d'Aristides de Sousa Mendes.

En écho au dévoilement de la plaque, une **visite guidée**, intitulée « Des pierres pas comme les autres », est proposée par l'Office de Tourisme à 14h30. Cette visite présente, à travers les plaques commémoratives, les personnalités qui ont marqué l'histoire de Bayonne. Rendez-vous et billetterie : place de la Liberté, devant l'Hôtel de Ville.

Le soir à 20h30 le **film** « Le consul de Bordeaux », réalisé en 2011 par Alexandra Correa et Joao Correa, est projeté au cinéma l'Atalante.

Par ailleurs, une **exposition**, « Aristides de Sousa Mendes, le Juste d'Aquitaine, réalisée en 2005 par le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes est installée à l'Atalante.

Elle retrace l'histoire d'Aristides de Sousa Mendes en 14 panneaux : les origines, la carrière, Bordeaux dans la tourmente, Bordeaux ville de la peur, le devoir de conscience, le départ vers Bayonne, Hendaye, le procès, la réhabilitation, 2004. Présentation par M. Manuel Dias, président du Comité national en hommage à Aristides de Sousa Mendes.

Biographie d'Aristides de Sousa Mendes

Né en 1885 au Portugal, Aristides de Sousa Mendes est Consul à Bordeaux lors de la débâcle de 1940. Il a alors 55 ans et est père de quatorze enfants. Par une circulaire, le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères portugaises Salazar ordonne aux consuls de refuser l'octroi de visas notamment aux Juifs expulsés de leur pays d'origine. Sousa Mendes désobéit et donne quelques visas. Le 16 juin 1940, il décide de délivrer des visas à tous les réfugiés qui en font la demande. Alors que Salazar a déjà demandé des mesures contre lui, le consul poursuit, du 20 au 23 juin, son activité à Bayonne dans le bureau du vice-consul au 8 rue du Pilon, alors même qu'il est entouré par deux fonctionnaires de Salazar chargés de le rapatrier d'autorité. Malgré les menaces du vice-consul, il installe une chaise et une table au pied de l'immeuble et continue de tamponner et signer de nombreux passeports. Sur la route d'Hendaye, ignorant la convention d'armistice et les ordres de l'occupant, il continue à écrire et à signer des visas pour les réfugiés d'infortune qu'il croise à l'approche de la frontière. Le 23, Salazar le démet de ses fonctions.

Après la fermeture du poste frontière d'Hendaye et en dépit des fonctionnaires envoyés pour le ramener, il prend avec sa voiture la tête d'une colonne de réfugiés qu'il guide jusqu'à un

petit poste de douane où il impressionne le douanier qui laisse passer tous les réfugiés qui pourront, munis de leur visa, gagner le Portugal.

En 9 jours, il a sauvé plus de 30 000 personnes dont 10 000 de confession juive.

De retour au Portugal, déchu, Aristides de Sousa Mendes est mort dans la misère, le 3 avril 1954, à l'hôpital des pères franciscains de Lisbonne.

En 1966, le Mémorial de Yad Vashem en Israël l'a honoré du titre de « Juste parmi les nations ». En 1986, il est décoré par le président de la République portugaise Mário Soares avec « l'Ordre de la liberté » au grade d'Officier et sa famille reçoit des excuses publiques. En 1994, le président Soares a dévoilé un buste du consul à Bordeaux, ainsi qu'une plaque au 14 quai Louis-XVIII, adresse du consulat du Portugal en 1940. En 1995, à Lisbonne, 25 ans après la mort de Salazar et 21 ans après la démocratisation du Portugal, Mario Soares, président de la République portugaise, a réhabilité la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes et l'a décoré de la croix du Mérite du Christ à titre posthume pour ses actions à Bordeaux.

Le 10 décembre, Journée Mondiale des droits de l'homme



« L'éducation aux droits de l'homme est bien plus qu'un sujet de leçon ou que le thème d'une journée: c'est un processus qui vise à ce que chacun soit équipé pour vivre sa vie dans la sécurité et la dignité. En cette Journée internationale des droits de l'homme, continuons ensemble à faire le nécessaire pour que les générations futures aient une culture des droits de l'homme, et à promouvoir la liberté, la sécurité et la paix dans tous les pays. »
Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU

En 1950, l'Assemblée générale des Nations Unies a invité tous les Etats et toutes les organisations internationales concernées à célébrer le 10 décembre de chaque année la Journée des droits de l'homme [résolution 423 (V)]. Cette journée marque l'anniversaire de l'adoption en 1948, par l'Assemblée, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Un site à visiter : www.ohchr.org

